

## ART VÉTÉRINAIRE.

## Connaissance de l'âge du mouton.

On connaît l'âge d'une bête à laine par les dents de devant de la mâchoire de dessous, qu'on appelle *incisives*. Il n'y en a point de correspondantes à la mâchoire supérieure. Elles sont au nombre de huit; elles paraissent toutes dans la première année de l'animal, qui porte alors le nom d'agneau mâle ou femelle. Ces dents ont peu de largeur et sont pointues; on les appelle *dents de lait*.

Dans la seconde année, les deux du milieu tombent, et sont remplacées par deux nouvelles dents que l'on distingue aisément par leur largeur, qui dépasse de beaucoup celle des six autres. On appelle ces dents des *dents d'adulte*. Durant cette seconde année, le bélier et le mouton porte le nom d'*antenois*, la brebis celui d'*antenoise*.

Dans la troisième année, deux autres dents pointues, une de chaque côté de celles du milieu, sont remplacées par deux larges dents, de sorte qu'il y a quatre larges dents au milieu, et deux pointues de chaque côté.

Dans la quatrième année, les larges dents sont au nombre de six et il ne reste que deux dents pointues, une à chaque bout de la rangée.

Dans la cinquième année, il n'y a plus de dents pointues, elles sont toutes remplacées par de larges dents.

On peut donc, par l'état de ces huit dents, s'assurer de l'âge des bêtes à laine pendant leurs cinq premières années. Ensuite on l'estime par la forme qu'elles prennent. Plus elles sont usées et rasées, plus l'animal est vieux. Enfin, elles s'écartent, se cassent, tombent à mesure que les bêtes vieillissent davantage. Il y a quelquefois de ces animaux qui en perdent avant l'âge de cinq ou six ans.

Résumons les caractères indiqués ci-dessus.

*De quatre à six mois.* Incisives de lait, fraîches et vierges.

*De six mois à un an ou quinze mois.* Incisives de lait à l'état de chicot et vacillant dans leurs alvéoles.

*De quinze à dix huit mois.* Remplacement des pinces caduques par des pinces d'adulte.

*De dix-huit à vingt-sept mois.* Sortie des premières mitoyennes de remplacement.

*De trois ans à trois ans et demi.* Sortie des secondes mitoyennes de remplacement.

*De quatre ans à quatre ans et demi.* Sortie des coins d'adulte.

*Entre cinq et six ans.* Arrondissement des incisives.

*A six ans.* Rasement des pinces.

*A sept ans.* Rasement des premières mitoyennes.

*A huit ans.* Rasement des secondes mitoyennes.

*A neuf ans.* Rasement des coins.

Ces changements n'offrent pas tous jours une marche constante, et ils ne peuvent être que d'indication approximative, à cause des nombreuses exceptions qu'ils présentent. Cependant l'examen des coins fournira toujours un indice certain. Avant cinq ans, ils sont intacts et courts. A mesure que l'animal approche de six ans, ils s'allongent et atteignent la hauteur des mitoyennes.

## Vers, maladies vermineuses chez l'espèce bovine.

Les vers intestinaux se développent soit dans l'estomac, soit dans les intestins, sous l'influence de causes inconnues; quelquefois l'animal ne paraît pas en souffrir, d'autres fois ils irritent la membrane muqueuse qui revêt l'estomac et les intestins, et donnent lieu à des coliques et à la diarrhée. On reconnaît la présence du ver aux démanagements que l'animal éprouve au bout du nez et à l'anus, à sa langue chargée, à son appétit qui varie souvent à ses pupilles dilatées; mais la marque la plus certaine de l'affection vermineuse, et même la seule qui soit certaine, est la présence des vers dans les excréments.

On traite les maladies vermineuses par les remèdes anthelminthiques, tel que la potion suivante :

Suie de cheminée, 3 onces,

Lait, 3 demiards.

On peut aussi faire prendre des décoctions de tanoisie ou de racine de fougère mâle, substance éminemment vermifuge, agissant d'une manière plus prompte et plus énergique, par l'addition d'une once d'aloès en poudre. En général, les substances amères sont favorables dans les affections vermineuses.

## COIN DU FEU.

## Avis à ceux qui voudraient plaider.

J'ai lu quelque part, qu'un M. Selweyer, homme d'une grande sagacité et de beaucoup d'expérience et qui avait perdu par sept voix, sur près de sept milles votants, une élection à la place de Chambellan, avait habitude de dire qu'un homme pour entrer en procès devait avoir :

- 1o Une bonne cause,
- 2o Une bonne bourse,
- 3o Un honnête et habile avocat,
- 4o De bons témoins,
- 5o Un Conseil capable,
- 6o Un Juge intègre,
- 7o Un Juré intelligent.

Et avec tous ces avantages de son côté, s'il n'a pas :

8o Le hazard pour lui, il courra encore des risques de perdre son procès.

DR. GENAND.

## Falsifications du thé.

On falsifie souvent le thé avarié en lui donnant la couleur du thé hyswen à l'aide du sulfate de fer, vulgairement appelé *couperose verte*. Pour reconnaître cette fraude, il faut verser dans l'infusion du thé un peu de teinture de noix de galle; si le thé est pur, l'infusion ne change pas de couleur; mais s'il contient du sulfate de fer, la teinture de noix de galle le rend noir comme de l'encre.

Les Chinois falsifient eux-mêmes le thé en teignant celui qui est avarié avec du cachou, ce qui lui donne l'apparence du bon thé; cela se reconnaît aisément à la couleur de l'infusion: celle du vrai thé bon est presque noire, tandis que celle du thé teint avec le cachou est d'un brun rougeâtre.

La plus commune des falsifications du thé en Europe consiste à faire sécher les feuilles de thé qui ont déjà servi, à les passer sur le feu dans une bassine pour qu'elles se roulent, et à les mêler avec du thé de bonne qualité. Il est assez difficile de s'apercevoir de cette fraude au premier aspect; cependant, il est remarquable que les feuilles qui ont déjà servi sont moins bien roulées que les autres, et cela, joint à la faiblesse de l'infusion, doit suffire pour éveiller l'attention.

## Le Thé.

Il n'y a que deux espèces principales de thé, le *vert* et le *noir* mais chacune de ces espèces compte plusieurs variétés.

Le thé vert, en général, est plus fort et plus aromatique que le noir. On n'emploie guère, en Europe, que deux sortes de thé vert, le thé *hyswen* et le thé *perlé*. Le premier a une couleur verte noirâtre et une odeur aromatique très-forte et très-agréable. Le thé perlé est celui dont la feuille est la mieux roulée; il est d'un vert clair, et il est moins fort que le thé hyswen.

Le thé *bou* et le thé *camphou* sont les meilleures variétés du thé noir. Le thé *bou* a un aspect peu satisfaisant: les feuilles sont mal roulées; elles se réduisent facilement en poussière, et sont mélangées de feuilles jaunâtres qui n'ont aucune saveur. Malgré ces défauts, le thé *bou* est préféré au thé vert par les personnes dont le système nerveux est irritable. Quant au thé *camphou*, il n'est autre que le thé *bou* trié avec soin et débarrassé de sa poussière et de ses feuilles jaunes.